



# **Syndicat Pénitentiaire des Surveillants** **Et Surveillants Brigadiers Non-Gradés**

## **Maison d'Arrêt de Dunkerque**

### **Le détenu fait la loi !**

Le mardi 8 août vers 16h00, un détenu se manifeste pour faire sortir un co-détenu de sa cellule;

Acte 1: le détenu en question obtient l'exclusion de son co-détenu.

Acte 2: Le détenu exige du tabac, insulte et menace deux collègues ( CRI a l'appui) .

Acte 3: Son tapage incessant nous oblige à le mettre en prévention au Quartier Disciplinaire.

Acte 4: Le détenu casse les deux cellules du QD et insulte le chef d'établissement.

Acte 5: Passage en commission de discipline le 9 août matin (hors la loi), il ressort avec un sursis.

Epilogue: Le premier surveillant de roulement lui donne du tabac pour acheter sa tranquillité et pour combler le chapitre, 20€ d'indigence débloqués par la direction, tabac livré dans la foulée sans commission d'indigence ! (20€ accordés le 6 aout puis le 9aout)

**Moralité: Fout le bordel! Exige ! Et tu auras!!**

Le 12 août 2018

Le bureau local S.P.S